



MISSION
Bon Accueil

ÉTUDE PUBLIQUE SUR L'ITINÉRANCE

MISSION BON ACCUEIL: RÉFLEXION SUR UNE POLITIQUE EN ITINÉRANCE

Par : Gaétan Nolet, MBA
Directeur général associé

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de Mission Bon Accueil	2
1.1 116 ans au service des hommes itinérants de Montréal et des familles démunies.....	2
2. Pour une politique en itinérance efficace : objectifs exhaustifs, complémentaires et exclusifs	3
3. Besoin d'une structure organisationnelle multisectorielle	4
4. Rôles des différents ministères et paliers gouvernementaux.....	5
4.1 Rôle du Ministère de la santé et des services sociaux	5
4.2 Rôle du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.....	5
4.3 Rôle du Ministère de l'Éducation, des Sports et des Loisirs du Québec	5
4.4 Rôle conjoint du Ministère des Affaires Municipales et des Régions et de la Ville de	6
4.5 Rôle additionnel Ville de Montréal	6
CONCLUSION.....	6

1. Présentation de Mission Bon Accueil

1.1 116 ans au service des hommes itinérants de Montréal et des familles démunies

Créé en 1892, Mission Bon Accueil a de tout temps eu pour mission de venir en aide aux plus démunis de la ville de Montréal.

Parmi les plus démunis de la ville, qui était au 19^e siècle, la plus peuplée de tout le pays, on comptait déjà un bon nombre de sans-abri. Le Refuge des hommes de Mission Bon Accueil allait voir le jour dès 1895, avec l'objectif précis de leur offrir gîte et couvert.

Devenu l'un des trois grands refuges d'urgence pour hommes de Montréal, la Mission des hommes dont l'expérience et la compétence en la matière sont largement reconnues, compte aujourd'hui :

- 145 lits avec 40 lits additionnels pour hébergement d'hiver d'urgence
- Des dortoirs de transition (40 lits) pour hébergement temporaire (de 3 à 6 mois) pour la stabilisation des personnes itinérantes

Parallèlement au service d'urgence la Mission offre également à sa clientèle itinérante :

- Un programme de traitement contre les dépendances et toxicomanies (en voie de certification au MSSS) de 50 places d'hébergement pour personnes itinérantes
- Un centre de jour pour jeunes de la rue (Le Roc-Aide aux jeunes)
- Une banque alimentaire (15 tonnes de nourriture distribuées chaque semaine)
- Un programme d'insertion socioprofessionnel (ISP) pour personnes itinérantes et/ou à risque de le devenir en partenariat avec le CREP (Centre de Ressources Educatives et Pédagogiques de Montréal (CSDM)) et Emploi-Québec (MESS)
- Un programme d'économie sociale avec une friperie concept, ventes d'articles sur eBay etc...

.../2

1.2 L'itinérance : bien plus qu'un simple problème de logement

L'itinérance est un problème complexe qui comprend plusieurs facettes et plusieurs types d'itinérance : l'itinérance chronique, l'itinérance transitoire, l'itinérance situationnelle et ceux qui sont à risque de devenir des personnes itinérantes et sans domicile fixe (SDF).

Il est évident que les personnes affectées par l'itinérance chronique, transitoire et situationnelle se retrouvent dans une situation d'urgence sociale très aigue. En effet, ces personnes n'ont ni logement, ni emploi, ni ressources financières et souffrent souvent soit de problèmes de santé physique, de santé mentale, de dépendances diverses et souvent également de plusieurs de ces problématiques en même temps.

De plus, une mise à jour du portrait de l'itinérance devrait être effectuée car il y a de plus en plus de jeunes itinérants avec leurs chiens qui ne savent où aller, des personnes itinérantes allophones, et même des autochtones, etc....

Limiter la responsabilité d'une politique en itinérance à un seul ministère du gouvernement du Québec ainsi qu'à un département de la Ville de Montréal est un choix bien trop limitatif et restrictif pour assurer des actions et des programmes efficaces et pour adresser les questions liées à une politique en itinérance.

2. Pour une politique en itinérance efficace : des objectifs exhaustifs, complémentaires et mutuellement exclusifs

- 1) Renforcer la prévention par des initiatives en milieu éducationnel, de la santé et de la communauté
- 2) Agir sur les situations d'urgence avec les refuges d'hébergement, les hôpitaux, le Service de Police de Montréal, le MSSS, le MAMR et le programme fédéral IPLI
- 3) Agir et coordonner, au niveau de la santé physique, avec les refuges d'hébergement, les hôpitaux et les urgences
- 4) Intensifier la réinsertion sociale avec le programme PAAS d'emploi Québec et les ressources pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal (CREP)
- 5) Agir sur les situations de dépendances et toxicomanies en relation avec le programme-services DÉPENDANCES ('Unis dans l'action) 2007-2012 du MSSS, les CRPAT et les CSSS
- 6) Agir sur les situations en santé mentale en relation avec le plan de la SANTÉ MENTALE 2005-2010 du MSSS

.../3

- 7) Agir sur l'itinérance des jeunes de la rue grâce au programme Jeunesse du MSSS, Emploi Québec et le ministère de l'éducation (MESQL)
- 8) Agir sur l'urgence reliée au logement par le biais de la Ville de Montréal et le programme AccèsLogis du ministère des affaires municipales et des régions du Québec
- 9) Agir en sécurité alimentaire avec la Ville de Montréal, la direction de la santé publique (DSP), le MSSS et Agriculture Québec
- 10) Améliorer les connaissances, la recherche et la formation avec les universités, les instances gouvernementales et les organisations communautaires
- 11) Agir sur la judiciarisation des personnes itinérantes, leur droit de cité, et toute autre question de liberté civile en collaboration avec le RAPSIM, la ville de Montréal, le ministère de la justice et celui de la sécurité civile

3. Besoin d'une structure organisationnelle multisectorielle

L'absence d'une structure organisationnelle efficace entre les différents ministères responsables du problème de l'itinérance est à notre avis, l'obstacle le plus important à l'implantation d'une politique efficace en itinérance.

Dans les faits la principale difficulté est d'arrimer les structures organisationnelles des différents programmes et ministères et les organismes communautaires spécialisés en itinérance. Par exemple, le programme-services dépendances 2007-2012 est déjà structuré, la structure organisationnelle est très bien identifiée en page 22 du document. Or Mission Bon Accueil est en processus de certification pour son programme de dépendances. Très peu d'établissements en services-dépendances s'adressent spécifiquement à la population itinérante et pour desservir cette population, Mission Bon Accueil devra obtenir une accréditation CRPAT dans le cadre du programme Dépendances et/ou établir une entente de service avec des CRPATs. Nous notons déjà que l'ouverture à ce niveau du MSSS n'est pas encourageante.

La même problématique existe pour le programme-services santé mentale 2005-2010.

La même chose pour le programme jeunesse du MSSS.

De plus, les arrimages entre les programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS) d'emploi Québec commence à peine à s'ouvrir sur l'insertion socioprofessionnelle des clientèles fortement éloignées du marché du travail qui sont en situation d'itinérance. Au niveau du MAMR et de la ville de Montréal, il est aussi difficile d'arriver à un plan quinquennal de développement pour des logements sociaux du programme Accès-Logis Volet III.

.../4

De plus, le PSOC trop limitatif, ne reconnaît pas la réalité sur le terrain et n'accommode pas les organismes qui offrent des multiservices à un problème multifactoriel!!! Pour nous, être un organisme multiservices n'est que d'adresser la réalité sur le terrain selon les besoins réels que nous constatons au niveau de la population itinérante. **À notre avis, la meilleure solution serait de créer un nouveau programme-services ITINÉRANCES avec son propre plan quinquennal.**

Et puisqu'au moins 2 paliers de gouvernements sont interpellés (Québec et ville de Montréal) impliquant plusieurs ministères et départements et plusieurs programmes à l'intérieur d'un même département, des arrimages importants sont requis pour une politique d'itinérance efficace. Il nous apparaît donc impératif que la politique en itinérance puisse se doter d'une structure organisationnelle autonome de la forme d'un secrétariat ou quelque chose de similaire qui aurait les pouvoirs et le mandat d'interpeler tous les acteurs principaux reliés à l'itinérance.

4. Rôles des différents ministères et paliers gouvernementaux

4.1.1 Rôle du Ministère de la santé et des services sociaux

- Programme de dépendance
- Programme de santé mentale
- Programme jeunesse
- Programme femmes
- Programme santé physique
- Soutien communautaire au logement social
- PSOC

4.1.2 Rôle du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

- Programme PASS
- Programme d'entreprises d'insertion
- Programme de formation en emploi
- Nouvelles initiatives pour clientèles très éloignées du marché du travail

4.1.3 Rôle du Ministère de l'Éducation, des Sports et des Loisirs du Québec

- Cours en Insertion socioprofessionnelle
- Cours en intégration sociale
- Cours en éducation populaire
- Evaluations, attestations, reconnaissance des apprentissages

.../5

4.1.4 Rôle conjoint du Ministère des Affaires Municipales et des Régions et de la Ville de Montréal

- Programme AccèsLogis-Volet III
- Supplément au loyer

4.1.5 Rôle conjoint du Ministère de la Justice et de la sécurité publique du Québec et de la Ville de Montréal

Concertations
Définitions et clarifications du droit de cité
Gestion de la sécurité et de l'espace public

4.1.6 Rôle additionnel Ville de Montréal

Support financier au programme itinérance
Support en sécurité alimentaire
Support en insertion socioprofessionnelle

CONCLUSION

Nous comptons vous avoir présenté une réflexion sur la complexité et les enjeux organisationnels reliés à l'élaboration d'une politique de l'itinérance efficace. Il y a beaucoup de travail à faire. Il ne reste qu'à vous, nos élus, de trouver la volonté politique pour enfin attaquer ce problème de front et en profondeur.

Merci.

